



Réseau des AMAP en Île-de-France

Être aux côtés des fermes face aux aléas

Présentation utilisée lors de l'atelier du 10 juillet 2024



Déroulé

- Comprendre les aléas qui touchent les fermes franciliennes
- Comment se mobiliser dans les AMAP ?
 - Comment parler de cette situation dans nos AMAP ?
 - Quelles actions possibles pour soutenir la ferme ?



Comprendre la situation des fermes franciliennes

En 2024, quels impacts de la météo à court, moyen et long termes sur l'activité des fermes et les AMAP ?

Quels sont les aléas qui touchent les fermes ?



Les difficultés auxquelles sont confrontées les paysan·nes en AMAP



Gestion d'une entreprise

Charge administrative

Rémunération insuffisante

Problèmes techniques

Respect des normes (souvent pas adaptées aux petites fermes)

Epuisement professionnel (charge mentale)

Multiplicité d'activités / tâches à réaliser

Aléas climatiques

Isolément sur la ferme

La « pression du panier » / souci de bien faire

Charge liée à la gestion d'une entreprise (paye, recrutement)

Baisse d'aides publiques

Inflation des charges

Equilibre vie pro vie perso

Pas de personne en appui en cas de problème

Aléas économiques

Impacts de son environnement familial

Transmission

Difficultés de commercialisation

Manque de trésorerie

Vols

Invasifs - bactéries

Accidents du travail - problèmes de santé



Les difficultés auxquelles sont confrontées les paysan·nes en AMAP

Fréquence des aléas / difficultés :

Retour de [l'étude sur les solidarités dans les partenariats de 2022](#)

→ Problèmes qui arrivent souvent :

- Aléas climatiques,
- Problèmes techniques et manque de main d'œuvre
- Baisse d'adhérents
- Impacts des invasifs

→ Problèmes qui arrivent régulièrement (parfois) :

- Problèmes de santé physique ou psychique,
- Mise en place et respect des réglementations,
- Gestion administrative,
- Difficultés d'écoulement des récoltes



Les décalages de perception des aléas

Dans l'étude, 3 difficultés sont systématiquement sous estimées par les amapien·nes (par rapport aux déclarations des paysan·nes)

- Problème de santé physique ou psychique
- Charge liée au respect des réglementations et gestion administrative
- Difficultés d'écoulement des récoltes



Une météo inédite depuis l'hiver 2023

LA METEO :

- Niveau de pluie : **un an de précipitations sur 6/7 mois**
- un manque de lumière conséquent à la fin de l'hiver
- Les cultures ont fait face à **des fortes variations de températures au printemps**
- « Fenêtre météo » très réduite : quelques heures propices à l'installation d'une culture plutôt que plusieurs jours.

CE QUI SE JOUE AU PRINTEMPS :

- Une **charge de travail conséquente pour mettre en place les cultures d'été et d'hiver** (préparation du sol, semi, plantation, désherbage pour chaque culture) qui nécessitent des conditions sèches
- **Une charge mentale forte** : beaucoup de décisions sont à prendre qui impacteront l'intégralité de la saison, il faut être très organisé et adapter sa planification en permanence



Les impacts à l'échelle de l'IdF

- **Toutes les productions** (maraichage, céréales, élevage, etc.) sont potentiellement impactées
- Les planning de productions et l'organisation du travail ont été complètement bouleversé
- A court terme : **impacts immédiats exacerbés sur la charge de travail (désherbage), le stress, et le moral**
- Les cultures n'ont pas pu être « installées » dans de bonnes conditions
- Les cultures sont affectées par le développement de ravageurs (limaces, pucerons etc.) et maladies (mildiou, rouille etc.)
- Les impacts économiques se font déjà sentir (rachats de plants / graines, embauche d'un·e saisonnier·ère etc.) : les maraicher·ères ont du remettre en culture beaucoup de séries de légumes
- A moyen terme, il pourrait y avoir des impacts sur les sols



Les impacts sur le contenu du panier

- Les premiers impacts de la météo sur le contenu du panier ont d'ores et déjà pu se ressentir :
 - Sur les légumes de printemps et l'arrivée tardive des légumes d'été
 - Des coupures dans les paniers plus longues que prévues
- **Inertie du travail agricole** : les impacts de la météo actuelle sur le panier seront différés dans le temps (automne / hiver)
- Les rendements des cultures d'été et d'hiver seront impactés :
 - Par la mauvaise météo qui dure depuis l'hiver
 - Par l'évolution de la météo dans les mois à venir
- Les fermes craignent l'impact sur les futurs renouvellements de contrats



Les impacts à l'échelle de l'IdF

Des impacts qui varient selon l'outil de production de la ferme !

→ **Des facteurs qui peuvent fragiliser les fermes :**

- Être installé·e seul·e
- Être en cours d'installation
- Avoir peu de surfaces (sous serre et en général)
- ...

→ **Des facteurs qui ont aidé les fermes :**

- Être à plusieurs pour prendre des décisions,
- Avoir un outil de production qui permette de s'adapter (plusieurs parcelles, beaucoup de surfaces sous serre, matériel mécanisé performant)
- Pratiques de non travail du sol
- Des terrains ventés
- ...



Retours des amapien·nes suite au témoignage

- Notre maraicher a décidé de ne pas partir en vacances cet été (les années précédentes, des bénévoles d'AMAP gérait la ferme pendant 1 semaine) : cette année les agendas de culture sont trop compliquées pour permettre cette organisation
- Il faut aussi rappeler que la mutualisation du risque est un des principes de l'AMAP, même si on a des craintes vis-à-vis du renouvellement.
- Il y a parfois un décalage entre des paniers qui sont bien alors que la charge de travail du maraicher est très difficile.
- Réflexion dans l'AMAP pour aider notre maraichère à faire une pause (sauter des distribs ?)
- Communication régulière du maraicher à l'oral via une vidéo, ça crée une proximité avec lui et ses difficultés
- Notre maraichère nous partage beaucoup ses réalités via son compte instagram
- On sent la pression de plus en plus forte dans les communications de notre maraicher. Besoins de prendre des nouvelles des maraichers et des autres producteurs (apiculteur a perdu 80% de sa récolte)
- Depuis 2/3 semaines, on fait une communication des champs avant chaque distrib + relai des communications du Réseau > les amapien·nes sont beaucoup plus patients, fonctionnent bien dans l'écoute et l'accueil
- L'ampleur des difficultés rencontrées par notre agricultrice n'est pas suffisamment connue ; on pourrait davantage relayer l'info pour peut-être générer plus de présences à la ferme. En plus notre agricultrice est toujours souriante donc vraiment, on ne peut pas se douter de son découragement !



Comment se mobiliser dans les AMAP ?

Comment en parler dans un contexte difficile général ?
Que peut-on mettre en place en fonction des ressources disponibles ?



La solidarité dans le partenariat AMAP

CE QUE DIT LA CHARTE DES AMAP :

- Préambule : « Résolument basées sur une conception de partage, les AMAP visent à une transformation (...) de notre rapport à l'alimentation en **général de nouvelles solidarités** » ;
- Préambule : « Au sein d'une AMAP, amapien·nes et paysan·nes construisent ensemble un autre rapport à l'agriculture et à l'alimentation ; en ce sens ils sont **coproducteurs** » ;
- Principe 4 : « Une AMAP (...) cherche à créer une relation de qualité entre paysan·nes et amapien·nes dans un cadre convivial favorisant le dialogue, le lien social, la confiance et la **coresponsabilité**. » ;
- Engagement social : les amapien·nes s'engagent à « participer à des **activités (...) de soutien aux paysan·nes** ».
- Engagement économique :
 - le paysan s'engage à « **mettre en œuvre les moyens nécessaires** visant à assurer la livraison régulière des parts de production définies par contrat » ;
 - les amapien·nes s'engagent à « **prendre en compte équitablement avec les paysan·nes les fluctuations** et aléas inhérents à leur activité » ;



Le contexte de vos AMAP et les ressources disponibles pour accompagner les fermes

CE SUR QUOI VOUS POUVEZ VOUS APPUYER :

- Les outils et communication du Réseau AMAP IdF (à retrouver dans les [ressources](#) et dans les [actualités](#))
- Identifier les tâches précises sur lesquelles on peut prendre le relai (récolte de certaines cultures type haricots, appui sur la communication etc.)
- Une opportunité pour sensibiliser les urbain-es sur les réalités des fermes : démontrer le rôle de l'AMAP pour parler des réalités agricoles
- Des temps festifs aux distributions ça renforce l'envie des amapien·nes d'aller sur la ferme (à l'occasion d'événements, installation de la maraichère, tablier avec les transferts)
- Des soirées débat à l'AMAP
- Le positivisme du maraicher
- Les réussites de certains pour maintenir jusqu'à présent des beaux paniers
- Anticiper et faire du préventif !



Le contexte de vos AMAP et les ressources disponibles pour accompagner les fermes

CE QUI PEUT FRAGILISER LE PRINCIPE DE SOLIDARITE :

- Retenu des paysan·nes qui limite la prise de conscience des difficultés actuelles
- Impacts des difficultés sur la santé physique et mentale des paysan·nes > moindre capacité à gérer les retours négatifs ou les questions
- Besoin de connaître et comprendre les spécificités du modèle de la ferme de votre paysan·ne
- Crainte de perdre des adhérent·es
- Les capacités financières de chacun·e
- Insatisfaction des adhérent·es sur le contenu du panier > impacts sur la qualité du panier de chaque semaine (au-delà des gros aléas sur une culture)
- Les difficultés des adhérent·es à partager leurs ressentis : beaucoup ne disent par leurs interrogations, qui se manifestent au moment du renouvellement des contrats
- Apprentissage des adhérent·es à faire sur la saisonnalité



Comment agir aux côtés des paysan·nes ?

Porter collectivement une attention à la situation des fermes et anticiper les besoins et les risques

- Jouer le rôle de **relai et porte voix des réalités paysannes**
- Echanger avec les paysan·nes : prendre des nouvelles, comprendre les impacts et identifier leurs besoins
 - Diffuser des informations aux amapien·nes par mail mais aussi à la distribution (info orale, affichage)
 - Identifier les interrogations des amapien·nes pour y répondre au mieux et prendre en compte leurs réalités !
 - Echanger plus particulièrement avec les nouveaux adhérent·es (organiser une session d'appels des nouveaux par ex)

/!\ Les impacts sur le panier sont différés dans le temps : **il faudra communiquer davantage à l'automne et l'hiver !**



Réseau des AMAP en Île-de-France

Comment prendre des nouvelles et repérer les difficultés ?

En tant que paysan·ne, il n'est pas toujours simple de faire signe en cas de difficulté : demander de l'aide est un pas difficile à faire, surtout en milieu paysan.

« Le monde agricole évolue au cœur de ce paradoxe : les conditions de travail des agriculteurs sont difficiles, marquées par des facteurs de pénibilité physique et un sur-engagement dans le travail [...]. Mais ils ont grandi dans une culture qui valorise le travail et l'effort, dans laquelle il faut faire face sans se plaindre. »

Solidarité Paysans de 2016 : « [Des agriculteurs sous pression. Une profession en souffrance](#) »



Comment prendre des nouvelles et repérer les difficultés ?

Définition d'un cadre nécessaire pour échanger avec un·e paysan·ne et connaître ses difficultés potentielles

Ce qui facilite l'échange

- Remettre à plat les relations entre l'AMAP et le partenaire : il faut réhumaniser la relation en prenant le temps d'échanger.
- Avoir un lien de proximité et de confiance : fréquence des rencontres sur la ferme, durée / historique du partenariat, accompagnement régulier
- Avoir une relation inter-personnelle (échanger à deux et pas que dans un groupe)
- Echanger avec une personne extérieure pour sortir la tête du guidon
- Avoir des repères (échange avec des membres du réseau AMAP IdF)
- Prendre un temps à part de la distribution pour échanger
- Mail / écrit permet parfois d'échanger plus facilement
- Rôle du référent·e pour faire tampon dans la communication

L'information met du temps à circuler, le-la paysan·ne peut ne pas être prêt·e à s'exprimer.



Réseau des AMAP en Île-de-France

Comment prendre des nouvelles et repérer les difficultés ?

Définition d'un cadre nécessaire pour échanger avec un·e paysan·ne et connaître ses difficultés potentielles

Ce qui complique l'échange :

- Pudeur paysanne
- Distance du mail qui fait qu'on ne se rend pas toujours compte de la gravité du problème
- Pas toujours de visibilité / transparence sur le vécu du paysan et sur la situation de la ferme
- Besoin de temps pour clarifier la situation et les actions possibles
- Il y a des périodes (printemps / été) où l'on est moins en capacité de gérer des remarques difficiles

« Il partait du principe qu'il était seul. »



Comment agir aux côtés des paysan·nes ?

Quelques idées d'actions pour aider les fermes

- Faire une affiche ou un support pour communiquer sur les réalités de la ferme (très peu de temps dispo des fermes pour le faire elles mêmes)
- Organiser des **ateliers sur la ferme** ([une fiche ici](#))
- Prendre le relai sur la ferme pour permettre aux paysan·nes de partir en vacances quelques jours ([retour d'expérience ici](#))
- Organiser une **réunion de bilan** avec la ferme et les amapien·nes pour échanger sur la situation et répondre aux interrogations (avant le renouvellement ou en nov / déc).
 - [Atelier d'échanges entre AMAP fin août sur ce sujet](#)
- Participer au financement de l'évolution de l'outil de production

Les dispositifs de soutien financier

- Le prêt direct à taux zéro entre des particuliers et une entreprise sans structure
- Monter une asso pour soutenir par le prêt à taux zéro : la [cagnotte solidaire](#)
 - Solliciter les amapien·nes ou des proches pour prêter des petites sommes
 - Possibilité d'échelonner les remboursements ou de les décaler
- Campagne de dons sur une plateforme de financement participatif ([bluebees par ex](#)) : Crowdfunding
 - Commission 8% mais permet de toucher plus largement que les amapien·nes
 - La ferme est bénéficiaire directe de la campagne (l'argent ne passe pas par le compte de l'asso)
 - Implique un travail important de communication et relance

Retrouvez la fiche dédiée aux outils de soutien financier sur notre site internet !



Réseau des AMAP en Île-de-France

Soutenir financièrement une ferme

Fiche pratique - version décembre 2023

1. Soutenir une ferme par le don

Faire un don à partir des fonds de l'AMAP :

Le cadre juridique du don d'une association à une entreprise fait l'objet de discussions avec des avis divergents sur sa légitimité. Cette pratique est déconseillée par le Miramap, cela pouvant induire une forme de lucrativité des AMAP (bénéfice direct à une entreprise) et met en péril la reconnaissance d'intérêt général des AMAP. Pour autant, en cas d'urgence liée à une situation exceptionnelle et ponctuelle, le don à une ferme peut être toléré.

Pour cela il faut :

- Préciser l'origine du versement fait aux paysan·nes : don fait à partir des adhésions de l'AMAP / fonds propres (il ne faut pas que le don vienne de subventions publiques par exemple)
- Garder une trace écrite du vote collectif de cette décision de don : faire voter ce don par AG ou CA
- Quelles modalités pour décider de faire un don à partir des fonds de l'AMAP : consulter vos statuts ou règlement intérieur pour voir s'ils mentionnent des choses sur l'utilisation des fonds de l'AMAP. Sinon, il faudra voir avec le CA ou collectif de l'AMAP si vous considérez que le CA est légitime pour prendre cette décision ou bien s'il faut en parler à l'ensemble des amapien·nes.
- Pour être légal et ne pas sortir du cadre associatif, ce don fait à une ferme (qui est une entreprise agricole) doit être très en lien avec vos statuts d'association au maintien de l'agriculture paysanne.
- Sur la déclaration du don par l'entreprise : lorsqu'une entreprise déclare un don il est fiscalisé, parfois à un taux très important. Lorsqu'une ferme a eu un gros aléa et donc un résultat économique négatif (cas d'un verger qui a perdu l'intégralité de sa production), elle avait déclaré les dons comme produits exceptionnels et n'aurait pas été imposée. Dans le cadre d'un investissement et d'une situation économique normale, ce don pourrait être soumis à une imposition plus forte.

Mettre en place une cagnotte en ligne pour récolter des dons :

Il y a deux possibilités (vous trouverez le détail des avantages/inconvénients de ces deux dispositifs [page 19](#) de ce livret sur les initiatives de solidarité) :

Passer par une plateforme de crowdfunding :

- **Avantage** : l'argent ne transite pas par le compte de l'association AMAP (ce qui pose problème d'un point de vue légal), la ferme est le bénéficiaire direct de la campagne.
- **Inconvénient** : il y a une commission de 8% en général prise par la plateforme.
- Les arboriculteurs Galliard qui avaient eu de grandes difficultés suite à une perte de 90% de leur production avaient mis en place une [campagne sur Bluebees](#).

Passer par la plateforme Helloasso :

- **Avantage** : il n'y a pas de commission par la plateforme
- **Inconvénient** : ce ne sont que les associations qui peuvent déposer des projets donc les fonds récoltés passeront par le compte de l'AMAP ce qui fragilise la reconnaissance des AMAP comme d'intérêt général (soutien direct à une entreprise).

Dans tous les cas, une campagne de dons sur une plateforme en ligne implique de prendre un temps pour préparer la communication sur la situation, de déterminer un objectif de montant récolté en expliquant ce que cela permettra (avec des seuils).



Les dispositifs de soutien financier

→ Campagne de don sur Hello asso :

- Pour répondre à une situation d'urgence exceptionnelle
- Aucune commission prise par la plateforme
- La campagne de don portée par l'asso déclarée en loi 1901 donc l'argent passe par le compte de l'asso (risque juridique)

→ Utiliser les fonds propres disponibles de l'association :

- Attention à préciser l'origine des fonds (ne doit pas provenir de subventions) et à avoir une trace écrite de la prise de décision en conseil d'admin
- L'entreprise doit déclarer le don qui est fiscalisé
- Cela doit rester exceptionnelle (c'est un don à une entreprise donc il y a un risque de mettre en péril le modèle)



Les étapes pour mobiliser les amapien·nes et aider un·e paysan·ne

Solliciter l'aide de personnes ou structures extérieures en fonction du problème (Réseau AMAP IdF, Solidarité paysans etc.)

Identifier des pistes d'actions pour aider la personne dans sa situation

Prendre contact avec les autres AMAP de la ferme

Respecter les choix du paysan·ne sur ce qu'il ou elle est prêt·e à faire

Mettre en œuvre l'action (cagnotte, chantier etc.)

Continuer à communiquer régulièrement avec bienveillance entre amapien·nes et paysan·ne, not. Sur les effets de l'action mise en œuvre

PROBLEME IDENTIFIE / CONNU



SORTIE DE CRISE

Communiquer avec le·la paysan·ne pour :

- avoir des informations claires sur la situation de la ferme (dans la bienveillance)
- Identifier/quantifier les problèmes et besoins de la ferme

Rôle du référent·e pour faire tampon dans la communication le temps de clarifier la situation et respecter l'intimité du paysan·ne

Communiquer auprès des amapien·nes sur la situation, l'impact sur les engagements en cours et les possibilités d'action « Il faut convaincre »

- Il y a souvent une distance entre le·la paysan·ne et l'amapien·ne : il faut sensibiliser sur les réalités du paysan·ne
- Echanger avec les amapien·nes sur les engagements AMAP dès le départ !
- Faire venir les amapien·nes sur la ferme



Les dispositifs de la Mutualité Sociale Agricole (MSA)

Le [Pass'Agri](#), disponible dans toutes les régions, regroupe toutes les aides. Parmi elles :

→ **L'aide au répit** pour les agriculteur·rices :

- Possibilité de bénéficier d'un financement pour se faire remplacer, pour partir en vacances ou participer à un groupe de parole.
- L'intervention d'un Service de Remplacement est financée durant 7 jours à 14 jours avec un renouvellement possible selon les situations.
- En cas d'indisponibilité du service de remplacement, il est possible de faire appel à l'emploi direct d'un salarié.
- En IDF, il faut parfois que les agriculteur·rices identifient eux-mêmes un·e remplaçant·e.
- Si votre ferme a des difficultés à activer cette aide, elle peut faire appel à Lucie Humbaire du Réseau AMAP pour accélérer les démarches (lucie@amap-idf.org)

→ En complément, l'agriculteur·rice peut avoir le **droit à des services de soutien psychologique et des chèques vacances** par la MSA.



Les dispositifs de la Mutualité Sociale Agricole (MSA)

- **Médecin du travail** : Prendre un rendez-vous avec un médecin du travail des territoires d'IDF via la responsable administrative de la santé au travail au 01 49 85 52 90 pour faire un point sur votre santé !
- La **prise en charge d'une partie des cotisations** :
 - Pour les agriculteur·rices qui ont des difficultés de trésorerie alors que l'entreprise agricole est jugée viable.
 - La prise en charge attribuée au cas par cas par la MSA après avis de la Commission départementale d'orientation agricole.
- Des **facilités de paiement des cotisations** : sous la forme d'échéancier de paiement des cotisations, de lissage des paiements sur l'année, ou encore de modulation des versements.
- **Des rendez-vous Prestations** : Il s'agit d'entretiens personnalisés en agence MSA (ou par téléphone) qui permettent de détecter les droits sociaux potentiels non ouverts en santé, logement, retraite, RSA, Prime d'activité).



Les dispositifs de la Mutualité Sociale Agricole (MSA)

Contacts des responsables de la MSA IDF - en cas d'urgence :

- 77 : Pierre Basile au 06 87 89 16 60
- 78 : Christine Fournier au 06 83 75 36 98
- 91 : Stephan Pasco au 06 30 49 19 35
- 95 : Nathalie Ledebt au 06 83 75 35 74
- 75/92/93/94 : Corinne Goy au 06 83 75 30 85

Ces numéros sont susceptibles de changer !

N'hésitez pas à nous redemander des contacts si besoin.



Les structures ressources à contacter

- **Contactez le Réseau AMAP IdF** pour nous alerter et échanger sur une situation difficile et être orienter vers les structures adéquates
- **Solidarité Paysans** : accompagne les paysan·nes en difficultés. C'est un réseau de soutien entre pairs, de paysans qui sont déjà passés par des situations difficiles !
 - Il n'existe pas encore de réseau en Île-de-France mais nous travaillons pas à pas à en construire un.
 - Si vous êtes motivé·es pour rejoindre la dynamique (amapien·nes ou paysan·nes), contactez Lucie (lucie@amap-idf.org)
- **Agri Ecoute** : 09 69 39 29 19 ou tchat sur agriecoute.fr
 - à tout moment et anonymement avec un écoutant professionnel, un coup de mou, vous pouvez appeler ce numéro sans modération !



Contact

Astrid Girard

astrid@amap-idf.org / 0748453190

Réseau AMAP Île-de-France

47 Avenue Pasteur 93 100 Montreuil

Tél: 0952917995

contact@amap-idf.org

www.amap-idf.org
